

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Rapporteur : Monsieur Pierre BERTRAND

**N° CP/2013/459 - Coopération transfrontalière - 2113  
Université populaire "Pamina VHS" - Avenant au projet  
Interreg "Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin  
Supérieur"**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'Université populaire "Pamina VHS" (Volkshochschule) une subvention de 9 600 € au titre de ses activités 2013, conformément au tableau annexé n° 1.

En l'absence de disposition spécifique dans le règlement financier départemental, cette subvention sera versée au bénéficiaire selon les modalités suivantes : un à deux versements sur production d'un état des dépenses intermédiaires, certifié exact par le bénéficiaire ; le solde sur présentation du budget final détaillé des activités 2013, certifié exact par le bénéficiaire, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

La commission permanente approuve en outre :

- la prolongation jusqu'au 31 décembre 2013 du projet Interreg IV A "Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur"
- la modification du budget du projet, conformément au tableau annexé n° 2.

Elle autorise par ailleurs son président à signer sur cette base, le moment venu, un avenant à la convention relative au financement de ce projet.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130701-79270-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 09/07/13